ACCORDS DE CONCESSION
SYSTÈMES D'IDENTIFICATION HETIKAL.

HETIKAL
HAWADYC GROUP



SYSTÈME DE MARQUAGE MALIBU

Le système d'identification MALIBU est une solution adaptée aux besoins des établissements EHPAD et blanchisseries souhaitant assurer l'identification du linge de leurs résidents sur place.

Ce système offre une prise en main intuitive et sans prérequis informatique en apportant une grande liberté d'action et une efficacité remarquable pour assurer des marquages nominatifs simples et rapides.

Nos cartouches compatibles H-TA12 amélioreront significativement tous vos marquages pour assurer l'étiquetage de tout type de linge.
(Laine, bas de contention, thermolactyl)

Mise à disposition, entretien et remplacement gratuit des systèmes de marquage.
Encre et frais de frais de port offerts.

Commande Initiale	**Reconduction annuelle**
12 cartouches	6 cartouches

CONSOMMABLES CASSETTES POUR SYSTÈME MALIBU

Références	**ETIQUETTES THERMOADHÉSIVES (MARQUAGE DES VÊTEMENTS)**	PRIX	QTE	TOTAL
H-TA12	CARTOUCHE BANDE THERMOADHÉSIVE ENCRE NOIRE 12mmX8m	26€	____	_____
H-TA12B	CARTOUCHE BANDE THERMOADHÉSIVE ENCRE BLEUE 12mmX8m	26€	____	____
H-TA12R	CARTOUCHE BANDE THERMOADHÉSIVE ENCRE ROUGE 12mmX8m	26€	____	____
H-TA12G	CARTOUCHE BANDE THERMOADHÉSIVE ENCRE VERTE 12mmX8m	26€	____	____

Références	**ETIQUETTES ADHÉSIVES (MARQUAGE DES OBJETS)**	PRIX	QTE	TOTAL
H-P12	CARTOUCHE BANDE ADHÉSIVE BLANCHE ENCRE NOIRE 12mmX8m	10€	____	_____
H-P12B	CARTOUCHE BANDE ADHÉSIVE BLEUE ENCRE NOIRE 12mmX8m	10€	____	____
H-P12R	CARTOUCHE BANDE ADHÉSIVE ROUGE ENCRE NOIRE 12mmX8m	10€	____	____
H-P12Y	CARTOUCHE BANDE ADHÉSIVE JAUNE ENCRE NOIRE 12mmX8m	10€	____	____

*** PRIX INDIQUÉS HORS-TAXES**

Sous total	
TVA 20%	
Total	

ACCORDS DE CONCESSION ET D'APPROVISIONNEMENT

Ce document établit les accords conclus entre :

D'UNE PART :
HETIKAL FRANCE
14 Rue De Lattre de Tassigny
67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 05 34 40 70 00
DIT : « LE FOURNISSEUR »

ET

D'AUTRE PART :

Établissement :
Adresse :
Code Postale / VILLE :
Tél :
DIT : « LE CLIENT »

Et définissent les conditions qui assurent la prestation d'approvisionnement des consommables utiles au marquage et à l'identification du linge assuré sous la responsabilité du Client et des droits d'usages exclusifs liés à la mise à disposition gratuite des systèmes de marquage HETIKAL fourni par Le Fournisseur.

~~I- CONCESSION DU SYSTÈME DE MARQUAGE THERMOADHÉSIF HETIKAL.~~

Le système de marquage thermoadhésif HETIKAL se définit par la concession annuelle de l'équipement nécessaire à l'identification du linge résident et des tenues professionnelles. Ce système comprend les mises à disposition gratuites d'une presse thermo-colleuse manuelle identifiée HETIKAL et d'une imprimante thermique, incluant tous les services après-vente liés à leur entretien, à l'optimisation et aux remplacements des équipements défaillants. L'usage de ce système étant strictement réservé à une utilisation des étiquettes thermoadhésives de production HETIKAL et le Fournisseur ne pourra se porter responsable des équipements en cas d'utilisation d'autres consommables non-fournis par HETIKAL et/ou en cas d'avaries dues à de mauvaises manipulations effectuées avec son matériel.

L'accord initial de concession annuelle ne sera actif qu'après une première commande minimum de 312€ Hors-Taxe en étiquettes thermoadhésives. Une reconduction annuelle des termes de cet accord sera possible grâce à une nouvelle commande minimum de 156€ Hors-Taxe en étiquettes thermoadhésives. Il en convient que Le Client devra respecter un délai maximum de 60jours, avant de la date d'anniversaire du présent accord, pour manifester son choix de reconduire ou non les conditions de concession et d'approvisionnement. Dans le cas où le quota minimum annuel ne pourrait être respecté, ou de la volonté du Client à vouloir sortir de cet accord, Le Fournisseur se réserve le droit de proposer la possibilité d'acquérir totalement ou partiellement le système de marquage HETIKAL. Dans le cas où aucun arrangement ne saurait convenir aux deux parties, Le Fournisseur devra respecter un préavis de 2 mois afin d'exiger la récupération de ses systèmes de marquage.

II- CONSOMMABLES ET CONDITIONS DE RÉAPPROVISIONNEMENT.

Le Fournisseur s'engage à répondre à toute nouvelle commande reçue, en faisant suivre une notification quant à l'état et à la date éventuelle de livraison. Le Fournisseur s'engage à respecter un délai de livraison maximum de 7 jours ouvrables.

III- INSTALLATION, INTERVENTIONS TECHNIQUES ET RESTITUTION DU SYSTÈME.

Le Fournisseur s'engage à proposer du matériel neuf et représentatif des conditions de concession ci-dessus exposées. Le Client s'engage à assurer la bonne réception et installation du matériel au sein de ses services, en veillant également au respect des conditions d'utilisation imposées par Le Fournisseur.

Tous les documents nécessaires à l'installation et à l'utilisation des systèmes de marquage seront à l'entière disposition du Client, incluant des vidéos tutoriel en ligne, et d'un espace dédié sécurisé via sur la page www.hetikal.com/fr/acces

Pour toute restitution et/ou intervention sur des systèmes défectueux, le client aura la possibilité de contacter directement avec les Services Techniques HETIKAL au 05 34 40 70 00.

IV- PRIX ET POLITIQUE DE FACTURATION.

Le Fournisseur s'engage à maintenir le prix initialement présenté de ses produits, s'obligeant à respecter dans le cas contraire, un préavis de 90jours pour informer « Le Client » de toute éventuelle variation des prix.
Les prix indiqués sont présentés hors-taxes.

Le Client s'engage à respecter la politique de facturation en facilitant les informations nécessaires pour permettre la bonne saisie et à la bonne réception des factures émises et en assurant le paiement de son solde dans un délai maximum de 60jours à compter de date d'émission de la facture.

Le fournisseur s'oblige à communiquer par mail et/ou voie postale toute information relative à la facturation des commandes émises par ses clients, en facilitant les moyens de paiement par virement SEPA et/ou par chèque bancaire à l'adresse suivante : **14 Rue de Lattre de Tassigny. 67300 SCHILTIGHEIM**

Fait à : Date :

Tampon de L'Établissement :

Signature du Client avec la mention « Lu et approuvé ».

SYSTÈME DE MARQUAGE ET D'IDENTIFICATION DU LINGE HETIKAL

Venez découvrir tous les avantages liés à notre nouveau pack de marquage et profitez dès maintenant de la mise à disposition gratuite de l'ensemble du matériel et à un prix très compétitif.



Presse thermocolleuse Patrón



Imprimante thermique Arco

GRATUIT

Le Système **HETIKAL** mis à votre disposition **gratuitement:**

IMPRIMANTE THERMIQUE
+
PRESSE THERMOCOLLEUSE

DES MARQUAGES QUALITATIFS

Testées sur plus de **200 cycles** de lavages nos étiquettes résistent aux hautes températures, passages en calendre et aux tunnels de finition.

Etiquettes souples et élastiques qui accrochent directement aux fibres du tissu.

Plus aucune restriction de marquage (Bas de contention, laine, Damart)

UN SYSTÈME FONCTIONNEL

Des systèmes autonomes, simples à utiliser et spécialisés pour un usage en **EHPAD.**

Des professionnels à l'écoute capables de vous apporter des solutions **adaptées et uniques.**

Des **formations** et des **tutoriels** en ligne pour assurer un accompagnement constant à vos équipes de blanchisserie.

DES ÉCONOMIES

Réduisez les coûts et profitez des services qui font la différence :

- Des étiquettes à partir de **0,06ct/l'unité**.
- Encre et frais de port **inclus.**
- Mise à disposition **gratuite** des systèmes de marquage.
- Des livraisons garanties en **72heures.**

HETIKAL
HAWADYC GROUP